

L'accès des PME aux crédits bancaires est garanti

Comme le montre un sondage récent, la majorité des PME suisses estiment que les crédits bancaires ne posent pas de difficultés. Nombre de très petites entreprises redoutent toutefois de prendre le chemin de la banque. *Andreas Dietrich, Reto Wernli*

Abrégé Sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (Seco), l'Institut des services financiers de Zoug (IFZ) a étudié la situation des petites et moyennes entreprises (PME) en Suisse sous l'angle de l'accès aux crédits bancaires et de l'évolution de leurs besoins en financement. Son enquête représentative a montré que les demandes de crédit étaient rarement rejetées. Un nombre surprenant de microentreprises renoncent toutefois à effectuer cette démarche alors qu'elles en ont besoin. Elles craignent en effet d'essuyer un refus, de devoir affronter des barrières administratives ou de ne pas disposer des garanties nécessaires.

En Suisse, les PME sont des employeurs importants: environ 70% des 4,5 millions de personnes employées par des sociétés commerciales travaillent dans des entreprises comptant moins de 250 collaborateurs¹. Par ailleurs, plus d'un quart des salariés sont actifs au sein d'une microentreprise comptant moins de dix collaborateurs.

Vu l'importance économique des PME, leur situation financière présente un intérêt particulier. Il ressort en outre de l'étude menée par l'IFZ, sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (Seco), que les crédits bancaires demeurent la forme principale de financement².

Les PME n'ont accès que dans une mesure limitée à d'autres options. Ainsi, seule une poignée d'entreprises ont indiqué avoir recouru au financement participatif («crowdfunding»), à l'affacturage (transfert de créances correspondant à des biens livrés ou à des services fournis) ou à du capital-investissement. Il en va de même pour les emprunts obligataires, très peu de PME ayant la taille critique pour émettre des obligations. À la suite de la crise financière, il semble en revanche que les grandes entreprises aient fait un large usage de cette forme de financement. Depuis 2009, les prélèvements nets cumulés d'émetteurs suisses (pas uniquement les PME) sur le marché obligataire en francs suisses s'élèvent à

plus de 33 milliards de francs³. À titre de comparaison, le marché des crédits bancaires aux PME suisses s'élevait à 295 milliards à fin 2016.

Les crédits bancaires sont plus répandus dans les pays voisins

Près des deux tiers des PME interrogées se financent exclusivement par des capitaux propres. Lorsque des fonds de tiers sont sollicités, ils se présentent surtout sous forme

d'hypothèques et de crédits en compte courant. Les prêts privés de membres de la famille, d'amis, d'actionnaires et d'entreprises partenaires revêtent également une certaine importance.

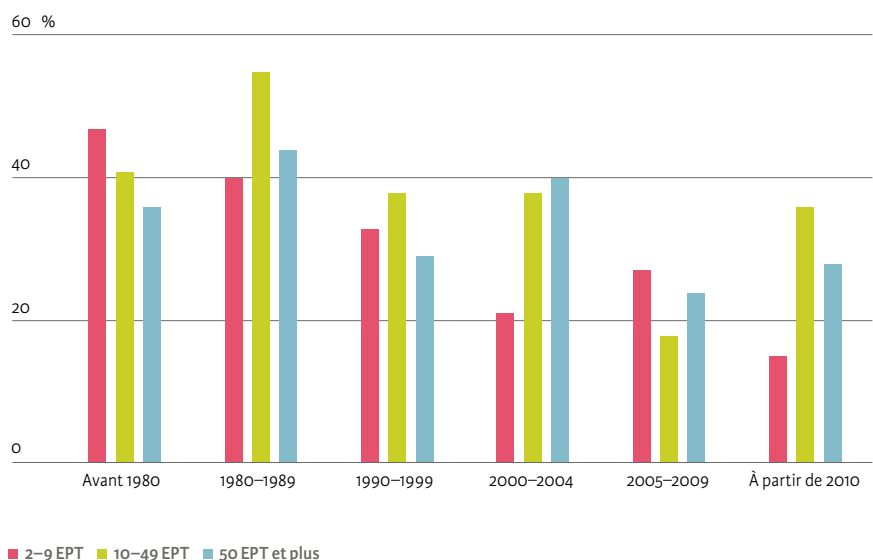
Un sondage effectué par la Banque centrale européenne⁴ montre que le financement des PME par les banques est largement plus répandu chez nos voisins. Alors que 32% d'entre elles y ont recours en Suisse, elles sont 45% en Allemagne, 48% en Autriche et 53% en Italie. En moyenne, les microentreprises disposent nettement moins souvent d'un tel financement que les PME de dix collaborateurs ou plus.

En Suisse, seules 28% des microentreprises bénéficient d'un crédit bancaire, ce qui représente 14 points de moins que pour les autres PME. Dans la zone euro, cette proportion est de 40% pour les microentreprises. Il existe toutefois un net écart avec les PME comptant plus de dix collaborateurs, puisque la moitié d'entre elles disposent d'un crédit bancaire.

³ Entreprises d'approvisionnement, autres émetteurs, industrie et autres services; BNS (2017).

⁴ BCE (2016).

Pourcentage de PME ayant un financement bancaire en fonction de la taille et de l'année de fondation



¹ Ces entreprises sont considérées comme des PME; OFS (2017). L'étude s'est concentrée sur les PME comptant plus de deux employés (en équivalent plein temps).

² Dietrich, Wernli, Duss (2017).

Des jeunes entreprises confrontées à des difficultés de financement

Par ailleurs, la structure du financement des entreprises n'est pas uniquement corrélée à leur taille, mais également à leur âge (voir *illustration*), la fréquence des financements bancaires augmentant généralement en parallèle. Cela peut d'abord s'expliquer par le fait que les PME croissent au fil du temps. Il n'y a toutefois pas que la taille. Un prêteur potentiel est également mieux à même de se faire une idée de la situation financière d'une entreprise ayant atteint une certaine durée de vie. Dans le cadre du sondage effectué, les PME fondées avant 2000 sont ainsi deux fois plus nombreuses à disposer d'un crédit bancaire que celles créées après cette date.

Cette tendance est particulièrement marquée chez les microentreprises, moins parmi les PME⁵. Cela suggère que c'est surtout pour les entreprises comptant moins de dix collaborateurs que les difficultés de financement sont liées à l'âge.

Afin de mieux évaluer l'état actuel du marché du crédit, les PME ont été interrogées sur leurs besoins au cours des douze derniers mois. Un cinquième d'entre elles ont indiqué avoir nécessité un financement, sous la forme d'une prolongation de crédits existants ou d'une nouvelle demande. Les PME ayant sollicité un crédit durant cette période ont généralement été accueillies favorablement par leur banque. Seules 6% des demandes ont été refusées, ce qui correspond à peine à 1% des PME. Ces chiffres sont bas en comparaison internationale. Ils ne correspondent pas à l'idée selon laquelle les banques pratiquent une politique particulièrement restrictive en matière de crédit.

Lorsque l'on considère dans un contexte plus large les défis posés aux PME suisses, il apparaît toutefois que, pour la plupart d'entre elles, l'accès à un financement externe ne constitue pas aujourd'hui une préoccupation centrale. Avec une note moyenne de 2,85 points sur 10, le financement externe repré-

⁵ Cette remarque ne vaut qu'en partie pour les entreprises de taille moyenne, dans la mesure où l'écart-type de l'estimation est plus important en raison de la taille réduite de l'échantillon.

Défis principaux pour les PME

Position	Défi	Moyenne (sur une échelle de 10)
1	Concurrence	4,69
2	Constitution d'une clientèle	4,57
3	Frais et salaires	4,04
4	Personnel qualifié	3,87
5	Réglementation	3,51
6	Accès à un financement externe	2,85
7	Autres	2,69
	Moyenne globale	3,75

DIETRICH, WERNLI, DUSS (2017) / LA VIE ÉCONOMIQUE

sente au contraire le défi le moins important aux yeux des entreprises consultées (voir *tableau*). Seules 7% d'entre elles considèrent qu'il s'agit d'un défi majeur (valeurs de 8 à 10). En revanche, les PME accordent un poids beaucoup plus important aux questions de concurrence et d'acquisition de clientèle.

Des microentreprises « découragées »

Comme le montre un examen plus détaillé, un nombre surprenant de PME renoncent à demander un crédit bien qu'un besoin en ce sens se soit fait ressentir au cours des douze mois écoulés. Ces entreprises « découragées » constituent 6% de l'ensemble des PME et 29% de celles qui nécessitent un financement. Ici aussi, la situation diffère fortement en fonction de la taille de l'entreprise. Alors que parmi les firmes ayant besoin de financement, seules 5% des entreprises de taille moyenne semblent être « découragées » en matière de crédit, c'est le cas d'un tiers des microentreprises.

De nombreuses PME hésitent ainsi à s'adresser aux banques, craignant qu'un crédit n'occasionne des frais importants, sinon une procédure laborieuse, certains anticipant même un refus. Dans une majorité sans équivoque de cas, c'est toutefois le manque de garanties qui fait échouer les demandes de crédit. Une meilleure information sur le système

de cautionnement – activement soutenu par la Confédération – pourrait s'avérer utile dans ce contexte. Les PME sont, en effet, peu nombreuses à connaître cette solution: toutes branches confondues, seules 14% d'entre elles en ont entendu parler. C'est au sein de l'industrie qu'elle est la plus connue (21%).

On peut en outre supposer que nombre des PME « découragées » auraient obtenu un crédit si elles l'avaient demandé. Dans le cadre d'une étude menée auprès de PME aux États-Unis, cette proportion évoluait entre 21 et 55%. En Suisse, la catégorie des entreprises renonçant à demander un crédit a seulement fait l'objet de recherches marginales jusqu'ici. Il y aurait lieu de leur consacrer une attention plus particulière lors de futures études.



Andreas Dietrich

Professeur en économie bancaire et financière, Institut des services financiers de Zoug (IFZ), Haute école de Lucerne



Reto Wernli

Collaborateur scientifique, Institut des services financiers de Zoug (IFZ), Haute École de Lucerne

Bibliographie

- Dietrich A., Wernli R. et Duss C., *Étude sur le financement des PME en Suisse en 2016*, étude sur mandat du Seco, 2017.
- OFS, *Statistique structurelle des entreprises (Statent), chiffres provisoires pour 2015, 2017*.
- BCE, *Survey on the Access to Finance of Enterprises in the Euro Area – October 2015 to March 2016*, 2016.
- BNS, *Prélèvement sur le marché des capitaux par des emprunts obligataires en CHF*, 2017.